



Swiss-European Mobility Programme¹ Mobilité étudiante à des fins d'études en Suisse

Groupe-cible:

Etudiant-e-s de niveau bachelor, master ou doctorat en provenance d'une haute école partenaire de « Swiss-European Mobility Programme **SEMP** »

Check-list

Avant le séjour

- J'ai communiqué mon intention à l'International Office de ma Haute école.
- Ma haute école a transmis mon nom à la Haute école spécialisée bernoise.
- Je me suis inscrit-e sur la plateforme Moveon pour un séjour d'études au sein de la Haute école spécialisée bernoise et j'ai téléchargé tous les documents nécessaires.
- J'ai reçu la décision d'approbation.
- Je me suis inscrit-e sur le système d'information IS-Academia de la Haute école spécialisée bernoise et j'ai téléchargé tous les documents nécessaires.
- J'ai élaboré ma convention de formation (Learning Agreement) en concertation avec le département de la Haute école spécialisée bernoise et avec ma haute école d'origine.
- Ma haute école d'origine, le département de la Haute école spécialisée bernoise et moi-même avons signé la convention de formation (Learning Agreement).
- J'ai soumis ma déclaration d'engagement ainsi que ma convention de formation sur la plateforme Moveon (« Process first part of the grant »).
- J'ai organisé mon voyage et mon logement.
- J'ai organisé mon arrivée et évt. mon visa.
- Je me suis renseigné-e auprès de mon assurance maladie concernant ma couverture et j'ai obtenu une attestation pour la Suisse.
- Je me suis renseigné-e si je dois me libérer de mon obligation de m'assurer auprès d'une caisse-maladie durant les trois premiers mois suivant mon arrivée en Suisse.
- En cas de besoin, je me suis renseigné-e au sujet d'un cours de langue et j'en ai clarifié le financement auprès de l'International Office de la Haute école spécialisée bernoise.
- J'ai reçu le premier versement de ma bourse d'études.

¹ Depuis le début de l'année académique 2014/2015, la Suisse participe de manière indirecte à Erasmus+ en tant qu'Etat tiers. Tous les accords en vigueur restent valables. L'institution suisse garantit le versement de toutes les subventions pour les étudiants incoming et outgoing ainsi que pour les collaborateur-trice-s.



Durant le séjour

- Durant les deux premières semaines de mon séjour, je me suis annoncé-e auprès des autorités compétentes.
- Si nécessaire, durant les trois mois suivant mon arrivée, j'ai transmis à ma caisse-maladie ma demande visant à être libéré-e de mon obligation de m'assurer (pour un séjour de plus de 90 jours).
- Je mène à bien mon séjour d'études.
- J'ai fait signer mon Certificate of Attendance par le département compétent au sein de la Haute école spécialisée bernoise.

Après le séjour

- J'ai fait signer mon Transcript of Records par le département compétent au sein de la Haute école spécialisée bernoise.
- J'ai soumis mon Certificate of Attendance ainsi que mon rapport final sur la plateforme Moveon (« Process second part of the grant »).
- J'ai reçu le deuxième versement de ma bourse d'études.
- Ma haute école d'origine a reçu mon Transcript of Records et a comptabilisé mes prestations d'études.
- Pour le remboursement de mon cours de langue, je transmets ma note de frais à l'International Relations Office de la Haute école spécialisée bernoise (international@bfh.ch).